

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 23 mars 2018.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Bernard MIOCHE, Françoise BARBAT, Nicolas COMBY, Geneviève FAYE-GUILLERAND, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON.

Excusés : Agnès DURAND, Émeline SIOR (procuration à Geneviève GUILLERAND), Michaël SAVIGNAT (procuration à Philippe TARTIERE).

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

➤ **Début 20 h 45.**

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. – Ambroisie.

Geneviève GUILLERAND est référent et vient de suivre une journée de formation : Plan national de lutte (obligatoire) contre l'ambroisie, à décliner au niveau de la commune. Une communication sera proposée à l'ensemble de habitants. Une première information sur le site internet est prévue.

2. – Délibération : dénomination des rues.

Quelques modifications sont proposées par la commission suite aux remarques du dernier Conseil municipal. Cela concerne essentiellement deux dénominations : la traverse de Cournols, nommée RUE DES LAVOIRS, et la place devant la maison TARTIERE Germain et Philippe devient/ PLACE DU 23 MARS 1872 .

Une réunion en mairie est prévue le 6 avril à 16 h 30 avec les référents de l'adressage à La Poste. Il faudra compter trois ou quatre mois pour la réalisation des plaques.

Les lieux d'implantation des plaques et numéro se décideront lors d'une réunion avec les élus et la commission, sur place.

- Délibération pour dénomination des voies publiques.

Délibération favorable à l'unanimité.

Les prochaines étapes se feront comme suit :

- Arrêté municipal relatif à la dénomination des voies et places publiques
- Arrêté municipal relatif au numérotage des maisons

3. – Délibération : adhésion à l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale.

Le département a créé lors de sa cession du 14 mars 2017 une agence départementale d'ingénierie territoriale, les prestations du SATESSE sont intégrées depuis le 1 er janvier 2018 dans l'offre de service de celui-ci. Par conséquent, pour bénéficier des prestations du SATESSE ; la commune doit désormais adhérer à l'ADIT.L(intégration du SATESSE dans l'ADIT ne modifie en rien les prestations actuelles.

Délibération favorable à l'unanimité.

4. – Présentation du Compte Administratif.

Voir les documents distribués en séance. Le vote aura lieu le 9 avril, avec celui du Compte de gestion. Les chiffres sont proches de ceux de 2017 et de ceux des années antérieures. Le résultat de fonctionnement pour 2017 est de 168.462,48 €. Le résultat d'investissement est en déficit de – 36.547,62 €. Mais 16.582 € de restes à réaliser viennent en déduction, pour un solde de 19.965,62 €. Pour l'assainissement, un résultat de fonctionnement en excédent de 1 648.31 €, et le résultat de l'investissement est déficitaire de 6 362.50 €.

5.- Projet de budget 2018.

Discussion sur les différents projets d'investissement, avec nécessité de choisir les priorités pour conserver une capacité d'investissement suffisante en 2019 et 2020. Une participation au SIVOS de l'école de la Monne de 40.000 € proposée pour 2018, pour 29.457 € en 2017. Une forte augmentation du nombre d'enfants pour Cournols (de 16 à 23), comme à Olloix, alors qu'à Saint-Saturnin le nombre d'enfants est toujours le même. Sur cette base, nous avons des pourcentages qui correspondent à : - 3,6 % pour St Saturnin ; +15 % pour Olloix ; + 35,8 % pour Cournols. A prendre en compte aussi la subvention au Centre de loisirs, car celle-ci est calculée sur le nombre d'heures de présence des enfants (forte présence des enfants de Cournols pour 2018). En outre, le budget alloué à l'école elle-même est de ce fait diminué (pas d'internet dans les classes...).

5. – Demande de subvention du Foyer rural.

Une demande de 1.500 € de subvention pour l'année 2018 , sachant qu'en 2017, le Foyer rural n'avait pas perçu de subvention .

6. – Questions diverses.

Espaces verts : La commission est dans l'analyse des prestations qui pourront être demandées au prestataire.

Prochain Conseil : le 9 avril 2018 à 20 h 30.

➤ **La séance est levée à 00 h 10.**